PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 18 août 2020 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent :

Mme Ginette Daviau, M. Alain Jobin, M. Yves Guérette et M. Michael Bernier, président

Assistent également à la séance:

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-six (19h46), M. Michael Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2020-08-85

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
   3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020;
4. **TRÉSORERIE :**
   4.1 Comptes à payer au 17 août 2020
5. **ADMINISTRATION**
   5.1 Dossier RH – Gaétan Plante
   5.2 Dossier RH – Dave Tanguay
   5.3 Service juridique pour l'année 2021
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   7.1 Mise à jour – Premier répondant
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en modifiant le point 4.1 « Comptes à payer au 15 août 2020 » pour « Compte à payer au 17 août 2020 » et en laissant le varia ouvert.

2020-08-86

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2020

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 et d'en autoriser les signatures.

2020-08-87

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 17 AOÛT 2020

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 17 août 2020.

2020-08-88

DOSSIER RH - GAÉTAN PLANTE

Considérant les discussions échangées en janvier, mars et le 21 juillet 2020 avec M. Gaétan Plante ;

Considérant ses besoins et sa santé ;

Considérant la lettre reçue de M. Gaétan Plante nous mentionnant son désir de quitter son emploi au sein de la régie ;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de M. Gaétan Plane, lieutenant et officier en santé et sécurité, telle qu'il a été confirmé à la secrétaire-trésorière. Les membres du conseil et le directeur adjoint demandent, à la Régie, démettre une lettre de remerciement pour ses années de service.

2020-08-89

DOSSIER RH - DAVE TANGUAY

Considérant la résolution 19-10-102 autorisant le pompier Dave Tanguay à se prévaloir de l'article 6.05 des « *Conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains* » ;

Considérant que la période « sans solde » se termine le 20 septembre 2020;

Considérant la rencontre du 14 août 2020 avec M. Dave Tanguay;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la réintégration du pompier Dave Tanguay.

SERVICE JURIDIQUE POUR L'ANNÉE 2021

Considérant l'offre de service reçu du cabinet Therrien Couture Jolicoeur le 29 juillet 2020;

Considérant la demande des membres du conseil pour obtenir une grille tarifaire ;

POINT REPORTÉ

MISE À JOUR – PREMIER RÉPONDANT

Le directeur incendie fait une mise à jour sur la situation des premiers répondants. Le fit test, pour les masques N-95, a été fait le 21 juillet dernier. Il faudra prévoir une seconde séance, car il n'a pas été possible d'effectuer le test pour tout le personnel. La seconde date est prévue pour le 1er septembre. Le service de PR est réactivé depuis le 11 août auprès d'Alerte-Santé. Un communiqué a été diffusé au citoyen des municipalités de Saint-Hugues et Saint-Barnabé-Sud le 17 août 2020. Depuis la réactivation, les premiers répondants ont reçu un appel. Le système a fonctionné, mais le directeur incendie a établi une nouvelle directive temporaire. Les 2 municipalités répondent dans les 2 municipalités afin d'obtenir un effectif suffisant.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

LOGO ET VÊTEMENT À L'EFFIGIE DE LA RÉGIE

Le directeur incendie questionne les membres du conseil sur l'utilisation possible du logo afin de commander des chandails à manche courte, polo, casque, etc. L'infographie du logo a été payée par le club social des pompiers (référence résolution 19-10-104). Mais le logo en soi appartient à la Régie. Le président mentionne que les vêtements avec logos font partie de l'habillement professionnel et seront uniformisés. Le président mentionne qu'il est encore trop tôt pour un fournisseur. Le directeur adjoint questionne sur les occasions de mettre des vêtements à l'effigie de la Régie. Le président confirme que les pompiers peuvent porter leurs vêtements, mais ils ne doivent pas oublier le respect du code d'éthique et de déontologie. INFORMATION À VENIR.

FÉLICIATION LOGO

Le directeur adjoint rapporte des félicitations concernant le logo. Plusieurs services incendie félicitent les personnes qui ont travaillé sur le projet.

RÉUNION MRC - TÉLÉCOMMUNICATION

Le directeur adjoint fait un résumé sur la réunion à la MRC concernant, entre autres, les télécommunications plus précisément le dossier des pagettes. Ils aimeraient revenir avec cette technologie afin d'éviter les erreurs de cryptage ou les non-transmissions des messages.

INCENDIE

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

2020-08-90

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures vingt-deux (20h22), il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (22 e) jour de septembre 2020.

Michael Bernier, président

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière